

FORMATION DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR PROJET PEDAGOGIQUE

I- LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES FONDAMENTAUX POUR LE DE ME

La mission du GRETA NORD ISERE et de sa filière formations sociales est de développer l'autonomie et la responsabilité des apprenants, de faciliter leur intégration professionnelle et sociale et de favoriser leur promotion professionnelle.

Notre objectif est de permettre une meilleure intégration sociale par l'adhésion à des valeurs fondamentales : citoyenneté, respect de l'autre, solidarité, tolérance, prise en compte de la diversité.

Le projet pédagogique du Greta Nord Isère pour le DE ME s'appuie sur les principes suivants :

- Privilégier l'articulation entre théorie et pratique en renforçant la collaboration entre sites qualifiants et établissement de formation,
- Appuyer l'ensemble de la formation sur une pédagogie active et participative,
- Interroger la pratique, donner du sens au travail des apprenants par l'apport de connaissances théoriques indispensables au repérage et à la compréhension de leur action,
- Développer les capacités d'observation et d'analyse dans le cadre professionnel,
- Privilégier l'accompagnement individuel et la guidance pédagogique,
- Mettre en œuvre une organisation modulaire prenant en compte les acquis d'autres diplômes du travail social, ou proches du secteur, par le biais d'allègements et de dispenses de modules, mais aussi par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

Pour la formation au DE ME, le GRETA Nord Isère formera des candidats en cours d'emploi (salariés ou professionnalisation).

Le métier de moniteur-éducateur et l'exercice professionnel

L'arrêté du 5 Juillet 2024 Annexe 1 précise que :

« Le moniteur éducateur exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée¹.

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement.

Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe.

¹ Dans la suite du document, le terme personne sera employé.

Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Il veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.

Le moniteur éducateur intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie. »

Cadre réglementaire

- Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 451-1, R. 451-1 et D. 451-73 à D. 451-78 ;
- Code de l'éducation, notamment ses articles L. 335-5, D. 351-33 et D. 676-1 ;
- Code du travail, notamment ses articles L. 6113-1, L. 6411-1 et R. 6412-1 à R. 6412-7 ;
- Décret n° 2024-696 du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- Avis de la commission professionnelle consultative « cohésion sociale et santé » en date du 5 octobre 2023 ;
- Avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 4 juillet 2024

Durée et contenu de la formation

Pour les salariés des établissements médico-sociaux la formation est organisée sur 22 mois :

Entrée en formation : Septembre de l'année N, fin de formation : juin de l'année N+2

La formation sera dispensée de façon à permettre une alternance entre les regroupements au centre de formation et les périodes sur le terrain.

La formation préparant au DEME est dispensée de manière continue ou discontinue. Elle comporte 950 heures d'enseignement théorique et 1050 heures de formation pratique. La formation pratique, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

Formation théorique	Formation pratique
950 heures	1050 heures

Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique pour le candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences.

Bloc de compétences 1 « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours »

Formation théorique	Formation pratique
420 heures	455 heures

Bloc de compétences 2 « Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive »

Formation théorique	Formation pratique
380 heures	420 heures

Bloc de compétences 3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours »

Formation théorique	Formation pratique
150 heures	175 heures

La période de formation pratique doit au moins se dérouler sur deux sites distincts. Une période de formation pratique s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

Les candidats en situation d'emploi de moniteur éducateur peuvent réaliser la formation pratique au sein de leur organisation d'emploi, sous réserve de l'effectuer dans un service distinct de celui où ils exercent ou auprès d'un public différent. Ils peuvent, le cas échéant, effectuer une partie de la formation pratique sur le poste occupé.

En conséquence, le Greta Nord Isère se réserve le droit de préconiser une période de stage pratique en cours de formation

- **Formation pratique :**

Les sites qualifiants font l'objet d'une procédure de reconnaissance : Une convention est conclue entre le site qualifiant et l'établissement de formation qui précise les engagements réciproques des signataires tant sur le caractère qualifiant du site que sur les conditions matérielles d'accueil de l'apprenant.

Un référent professionnel est désigné pour chaque stage, le Greta Nord Isère s'assure qu'il détient les compétences nécessaires à l'encadrement du stage. Il a un rôle de coordination entre l'établissement ou le service d'accueil et l'établissement de formation. Il assure l'accompagnement, l'encadrement et l'évaluation du stagiaire. Au terme du stage, il remplit la grille d'évaluation de stage.

Un temps de suivi et de bilan de stage est programmé par l'établissement de formation sur le lieu de stage ou l'établissement en présence de l'apprenant, du référent professionnel et du formateur référent / responsable de formation.

Evaluation des compétences

L'évaluation des compétences acquises par les candidats est effectuée tout au long de leur parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages, selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de certification.

Aménagement des épreuves pour les candidats présentant un handicap

Le DECRET N°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats, les candidats aux examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur qui présentent un handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles susvisé bénéficient des aménagements rendus nécessaires par leur situation

La certification de la formation

L'ensemble des pièces en rapport avec la formation théorique et pratique du candidat figurera dans le livret de formation, attestera du cursus suivi et permettra la certification.

La certification terminale comprend :

- des épreuves organisées par l'éducation nationale,
- des épreuves en contrôle continu, organisées par le centre de formation.

Validation des blocs de compétences

Le référentiel de certification est organisé par bloc de compétences, correspondant aux trois domaines de formation.

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément. Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :

- Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences

Dans les cas où tous les blocs de compétences ne sont pas validés, le jury prend une décision de validation partielle mentionnant les blocs acquis. Une attestation de compétences est délivrée par le recteur de région académique. Les blocs de compétences sont acquis à titre définitif

Obtention du diplôme

- Avoir validé l'ensemble des épreuves et acquis l'ensemble des compétences du DE ME.

La formation est sanctionnée par un **diplôme d'Etat**.

II- LES MOYENS PEDAGOGIQUES CHOISIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION DE ME

Le GRETA Nord Isère accueillera des candidats en formation continue, alternance ou apprentissage.

Les candidats qui suivent le cursus complet

Les candidats seront également en emploi et l'alternance se fera au mois : une à deux semaines en centre de formation par mois, le reste du mois en entreprise. Ils pourront être amenés à effectuer un stage hors employeur, dans une structure accueillant un public différent. Ce stage sera calé sur le planning général, en début de formation et la période choisie sera validée avec l'établissement employeur.

Les candidats bénéficient d'allègements ou de dispenses

A l'entrée en formation, les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou ceux inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation, de leur expérience professionnelle et personnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier, sur leur demande, de dispenses de formation et d'épreuves de certification et/ou d'allègements de formation.

L'allègement de formation peut porter sur la période de formation théorique et/ou sur la période de formation pratique. Toutefois, la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

Pour les candidats en fonction de moniteur éducateur, l'allègement peut porter sur la période de formation théorique et/ou sur la période de formation pratique. L'allègement de la durée de la formation pratique peut être porté à la moitié de la durée de celle-ci.

Sur proposition de la commission d'admission, le directeur de l'établissement de formation établit pour chacun des candidats un programme de formation individualisé au regard des allègements de formation ou des dispenses de formation et d'épreuves de certification dont il bénéficie.

Les dispenses de formation et d'épreuves de certification et les allègements de formation pratique sont portées au livret de formation du candidat.

Nos méthodes pédagogiques

Les choix de notre projet pédagogique reposent sur la pédagogie positive. Le stagiaire au-delà d'être acteur de sa formation en devient l'auteur.

Cette approche vise à s'assurer que les objectifs du référentiel ont été atteints, par l'un et l'autre des espaces de formation : le site qualifiant (la structure d'accueil) et le centre de formation.

- La formation est organisée selon une articulation permanente entre formation pratique et formation théorique pour favoriser la construction d'une identité professionnelle.
- Tout au long du cursus, l'expérience de terrain, l'acquisition en formation de savoirs et savoir-faire et le projet professionnel de la personne sont mis en relation pour créer une véritable dynamique de formation.
- Les séquences de formation sont basées sur l'interactivité entre les intervenants et l'apprenant.
- L'accent est mis sur le projet de professionnalisation de l'apprenant grâce à un accompagnement personnalisé.
- L'apprenant est actif : les apprentissages sont axés sur l'apprenant.
- La formation alterne des méthodes pédagogiques très diversifiées :
 - Cours magistraux suivis de travail en ateliers ; analyses de situations professionnelles et retours d'expérience ; mises en situations ; études de cas ; simulations, en centre de formation, d'activités professionnelles (sur poste de travail en centre de formation) ; visites de structure médico-sociale.
- Un projet de groupe structuré autour d'une thématique du référentiel choisie en début de formation afin de diversifier les approches pédagogiques.
- L'implication des tuteurs de stage ou d'autres professionnels du secteur sera recherchée à travers des participations à des réunions pédagogiques, des participations actives en cours de formation sur des thématiques particulières...

Les axes fondateurs de notre pédagogie :

- L'élaboration d'une responsabilité citoyenne et professionnelle
- Le développement de l'autonomie et l'épanouissement de la personnalité
- L'élaboration d'une logique de compétences
- Un partenariat permanent avec les sites qualifiants
- La mixité et la pluridisciplinarité des équipes pédagogiques du GRETA Nord Isère constituées de professionnels du social et de la santé, d'enseignants et d'intervenants ponctuels sur des thèmes portant sur des aspects spécifiques de la formation

Un suivi personnalisé

Par ailleurs, pour garantir la qualification et la promotion sociale des stagiaires, le Greta propose un suivi individualisé en prenant en compte leur parcours personnel et professionnel et en les incitant à se mobiliser dans leur parcours de formation. Nous privilégions également une pédagogie de la réussite qui s'appuie avant tout sur les ressources et les potentiels de chacun des stagiaires.

Un formateur référent est nommé pour chacune de nos formations, il suit les apprenants tout au long de leur formation et les soutient dans ses difficultés d'apprentissage et sociale.

Le référent handicap du Greta Nord Isère peut également être sollicité le cas échéant, soit par l'apprenant directement soit sur conseil du responsable de formation ou du formateur référent.

Dans le contexte social et numérique actuel qui fait émerger de nouvelles pratiques et de nouvelles attentes vis-à-vis des organismes de formation, nous proposons autant que possible des modalités pédagogiques interactives innovantes.

- En établissement de formation : des entretiens individuels sont programmés à minima avant chaque bilan (intermédiaire et final) afin de faire le point sur le déroulé du parcours de chaque étudiant.
- En entreprise : le formateur référent accompagne l'apprenant dans sa démarche de recherche de stage et dans son intégration dans l'entreprise.
- Il réalise, avec le référent professionnel, le suivi et l'évaluation des compétences acquises en entreprise au vu du référentiel du DE ME.

Une dynamique de groupe au service d'une dynamique individuelle

Tout au long de la formation, par des méthodes pédagogiques interactives, l'équipe pédagogique favorise une dynamique de groupe au service d'une dynamique plus personnelle.

Cet effet de dynamique de groupe permet à l'apprenant de :

- développer sa capacité d'écoute
- dynamiser son expression personnelle par la prise de parole au sein du groupe
- accepter les différences culturelles, religieuses, ...
- apprendre à s'intégrer dans un groupe pour mieux s'intégrer dans une équipe de travail
- prendre conscience des rôles et limites de chacun.

Le développement de ces capacités permettra au futur ME de faire face aux différentes situations de travail auxquelles il sera confronté.

L'organisation pédagogique

La formation DE ME est déployée à Bourgoin Jallieu.

Les modes d'organisation sont prévus pour pouvoir prendre en compte :

- Des parcours personnalisés : candidats bénéficiant de dispenses.
- Des parcours complets pour des candidats sous statuts différents : stagiaire/étudiant et salarié en situation d'emploi.

La mise en place, l'organisation et le suivi des sessions de formation sont confiés à des coordinateurs de formation ayant en responsabilité un ou deux sites de formation (organisation et logistique) ainsi que les relations avec les partenaires ; ils travaillent en étroite collaboration avec le responsable pédagogique du DE ME.

L'organisation pédagogique s'organise avec une logique de progression dans le temps, l'acquisition des connaissances et des compétences de base étant un préalable à l'approfondissement et à l'accès aux connaissances et compétences de la spécialité. Les modules s'articulent autour de thématiques permettant l'acquisition des compétences selon les référentiels de la formation et de compétences.

Le responsable pédagogique de la formation DE ME anime tout au long de la formation des réunions qui regroupent les équipes pédagogiques. Il participe à la remontée des besoins pour mettre en place le plan de formation des équipes pédagogiques.

Le formateur référent assure un accompagnement personnalisé des apprenants dans leur parcours en établissement de formation et prend des dispositions, en lien avec le responsable pédagogique et le coordinateur de l'action, en cas de difficulté importante rencontrée par un apprenant.

Un formateur référent assure également la relation avec les sites qualifiants et effectue les évaluations en entreprise. En cas de difficulté rencontrée par un apprenant dans le cadre de son stage pratique, il étudie, en lien avec le responsable pédagogique et le coordinateur, les solutions à envisager.

- **En amont de la mise en place d'une session de formation :**

Un courrier/ courriel est envoyé aux structures employeurs pour les informer de la mise en place d'une session de DE ME et leur proposer des modalités de collaboration (accueil des apprenants/participation jurys/témoignage /transmission des offres d'emploi,..)

Une ou plusieurs rencontres, selon les besoins, est organisée avec l'équipe pédagogique, formateurs et professionnels, pour :

- Définir l'articulation pédagogique entre les domaines de formation
 - Mutualiser les interventions intersites
 - Définir la progression pédagogique pour chacun des domaines de formation
 - Organiser l'alternance : établissement et/ou mise à jour des objectifs de stages
 - Établir l'emploi du temps
- **Pendant la formation :**

Des échanges et des bilans réguliers sont organisés avec l'équipe pédagogique afin de faire le point sur les progressions pédagogiques et le parcours de formation de chaque apprenant et éventuellement de réajuster le parcours.

A chaque retour d'alternance, un échange est organisé par un formateur. Chaque apprenant s'exprime sur ce qu'il a vécu. Les objectifs de cet échange sont d'analyser les réussites, de comprendre les difficultés voire les échecs rencontrés et de s'entraîner au discours oral sur le retour d'expérience.

Un bilan est effectué à mi-parcours ; il permet une lecture partagée sur le déroulement de la formation, tant sur ses aspects pédagogiques qu'organisationnels et logistiques, les éventuelles difficultés rencontrées par les élèves ou par l'équipe pédagogique, et d'y apporter des solutions.

- **En fin de formation :**

Un bilan de fin de formation regroupe toute l'équipe d'encadrement, l'ensemble des apprenants, les prescripteurs.

L'objectif est de faire une évaluation de la session de formation, depuis la sélection jusqu'à la validation finale.

Par ailleurs, les enquêtes de satisfaction remplies par les apprenants font l'objet d'une analyse et de fiches d'amélioration qui sont traitées dans le cadre de la démarche qualité afin d'en tenir compte lors de la mise en place de la session ultérieure.

III- MOYENS MIS A DISPOSITION DES ETUDIANTS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DE CE PROJET AVANT LEUR INSCRIPTION EN FORMATION

Le projet pédagogique du GRETA Nord Isère pour le DE ME est disponible sur le site internet du Greta Nord Isère, il est présenté oralement lors des réunions d'information qui sont organisées en amont des démarrages des sessions lors de réunions d'informations.

Modalités d'information auprès du public

- Informations sur la formation sur internet sur le site du Greta Nord Isère
<https://gretani.fr/formation/de-me-diplome-detat-moniteur-educateur>
- Par mail : sante.social@gretani.com
- Par courrier postale
- En s'inscrivant aux informations collectives organisées par le Greta via le lien [réunion d'information](#) ou le QR Code :

